

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_028 | Ultimes papiers.](#)[CollectionBoite_028-5-chem | Sénèque. Dite `Pile III`. Item](#)[Sénèque. Praecepta](#)

Sénèque. Praecepta

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb028_f0529

SourceBoite_028-5-chem | Sénèque. Dite `Pile III`.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

le héros

Le héros.

Præcepta

- Aristote est d'avis que l'enseignement de la φ suffit :
il n'est pas besoin de conseils particuliers.

- qd on est malade, on a besoin d'être soigné
(on guérit le malade qd voit ou sent le malade)

- La φ suffit (decret φ ise) à guérir le
malade de son mal, ou à prévenir le effet de la
mauvaise éducation

- trop de ces particularités, venant à nuire (m
qd se voit voir la f. / quelle n'est, pour, pour,
rien.)

- Réponse.

- car qd on est malade, on n'a pas besoin de praecep-
ta mais d'1 remède.

mais la nature n'enseigne pas ce que chacun doit / in
d sa condition (quid cuique debet officio).

L'œil n'a pas besoin de praecepta pour voir. Mais
l'âme a besoin de loi de praecepta pour savoir quoi
bien d la vie (ut videat quid agendum in vita)

- Sans doute les praecepta ne peuvent composer
la morale. - mais ils / réfléchissent les mœurs
(memoriam remouvent)

puis il faut voir bien distinct ce qui voit + comprend
à un bout (in universo confusum).

- Les lois relatives à l'ensemble et au détail, toutes en un
à savoir qu'on fait

- Même la chose que nous savons, ni avons besoin
qu'elle nous expose à nous. Ce n'est pas tout de suite
en fait en détail ; il faut le voir à la main (in promptu).
Ainsi se conclut

- Il n'est souvent pas besoin de preuve. Il y a des
moyens quand "periculis est et modicum de fait
ou la seule force de la nature ; il y a des raisons (rationes)
diverses répandues dans l'âme qui se rebellent par les
avertissements.

- Il n'est souvent qu'on sache ce qu'il faut faire
mais pas comment le faire - "Imperitia invenient
quid quicquid res exigat : quoniam ~~est~~ (animus)
et in exercitiis ad invenientiam officiorum visum.
hinc de discernere de chose à faire (dispositio rerum
agendum)

- Les lois (légis) ne sont que des préceptes monesant.
Elles débattent de nous. Les préceptes "in officium
adhortantur."